



## L'IGN lance le deuxième appel à projets **IGNfab** sur le « changement climatique » et la « prévention des risques »

### CONTACTS PRESSE

#### IGN

Sophie Couturier  
01 43 98 83 05  
06 85 31 34 90  
[sophie.couturier@ign.fr](mailto:sophie.couturier@ign.fr)

Corinne Waechter  
01 43 98 83 12  
06 45 37 45 73  
[corinne.waechter@ign.fr](mailto:corinne.waechter@ign.fr)

[www.ign.fr](http://www.ign.fr)  
<http://ignfab.ign.fr>

Le 30 avril l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) et ses partenaires<sup>(1)</sup> lancent un nouvel appel à projets dans le cadre d'**IGNfab**, le programme d'accélération de projets pour les PME innovantes qui souhaitent développer des géo-services numériques. Cet appel à projets porte sur les thèmes du « changement climatique » et de la « prévention des risques ».

Dans la perspective de la 21<sup>ème</sup> Conférence des Nations unies pour le climat (COP 21) organisée à Paris/Le Bourget en décembre prochain, l'IGN s'inscrit comme un acteur engagé, fédérateur des meilleures innovations pour aider à comprendre et relever les défis liés au changement climatique. En tant qu'expert de l'information géographique, l'IGN dispose de données et de technologies qui favorisent le développement de solutions dans les domaines liés au changement climatique et à la prévention des risques.

L'accélérateur de projets **IGNfab**, propose d'aider les PME à développer des produits et des services innovants utilisant la description du territoire et la géolocalisation. Favorisant le passage de la maquette à la production, l'IGN met à disposition ses données et son expertise technique, et offre un appui institutionnel et commercial, ainsi qu'un label IGN aux produits et services des PME dont il aura accompagné le développement.

**(1)** Pour cet appel à projets l'IGN a développé des partenariats avec **Météo-France, l'IRSTEA, l'ADEME, l'INRA et le BRGM** qui apporteront leur expertise complémentaire. Par ailleurs, **IGNfab** bénéficie du soutien de structures d'appui à l'innovation telles que les pôles de compétitivité **Cap Digital** et le **Pôle Risques**, ou des agences de développement comme l'**Agence de développement du Val-de-Marne**.

Dès le 30 avril téléchargez le formulaire d'inscription et le règlement de l'appel à projets, et inscrivez-vous au webinaire de présentation organisé le 7 mai à 15h.

> Toutes les informations sur : <http://ignfab.ign.fr>



MINISTÈRE  
DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT  
DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE,  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

### À propos de l'IGN

L'IGN a pour vocation de décrire la surface du territoire national et l'occupation de son sol, d'élaborer et de mettre à jour l'inventaire permanent des ressources forestières nationales. Il produit toutes les représentations appropriées des données rassemblées, les diffuse et les archive. Il contribue ainsi à l'aménagement du territoire, au développement durable et à la protection de l'environnement, à la défense et à la sécurité nationale, à la prévention des risques, au développement de l'information géographique et à la politique forestière en France et à l'international.

*L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) est placé sous la double tutelle du ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.*